

**ARRÊTÉ PORTANT
COMPOSITION D'UN JURY**

LE DOYEN DE LA FACULTE DE SANTE SORBONNE UNIVERSITE

- Vu** le code de l'éducation et notamment ses articles L.632-1 et suivants et R.632-1 et suivants ;
- Vu** le code de la santé publique ;
- Vu** le décret n° 2019-1126 du 4 novembre 2019 relatif à l'accès au premier cycle des formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique
- Vu** l'arrêté modifié du 4 novembre 2019 relatif à l'accès aux formations de médecine, de pharmacie, d'odontologie et de maïeutique ;
- Vu** l'arrêté du Doyen de la faculté de santé Sorbonne Université du 4 novembre 2022 portant création du jury du PASS ;
- Vu** l'arrêté du 8 janvier 2024 de la Présidente de Sorbonne Université portant délégation de signature à M. Bruno RIOU, doyen de la faculté de Santé Sorbonne Université.

ARRÊTE

Article 1 : Sont créés des sous-jurys chargés de l'examen des épreuves orales du Parcours d'Accès Spécifique Santé (PASS) dans les filières de santé au titre de l'année universitaire 2024-2025.

Article 2 : Le jury est présidé par **Mme Charlotte LUSSEY**, PU-PH.

Article 3 : Le jury est composé comme suit :

Juré	Qualité
Mme Charlotte LUSSEY	Sorbonne Université – Présidente jury
M. Philippe COUVERT	Sorbonne Université – filière médecine
M. David HAJAGE	Sorbonne Université – filière médecine
M. Yan NGUYEN	Sorbonne Université – filière médecine
M. Guillaume VOIRIOT	Sorbonne Université – filière médecine
Mme Nathalie CHAPUT-GRAS	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
M. Olivier PROVOT	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Mariana VARNA-PANNEREC	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Najet CHAREF	Université Paris-Saclay – filière pharmacie
Mme Renata KOZYRAKI	Université Rouen – filière Odontologie
Mme Francois PHILIPPE	Université Paris Cité – filière Odontologie
M. Ariane BERDAL	Université Paris Cité – filière Odontologie
M. Fleur BERES	Université Paris Cité – filière Odontologie
Mme Michèle RIVIERE	Sorbonne Université – Filière maïeutique
Mme Myriam FLEURY	Sorbonne Université – Filière maïeutique
Mme Laurence PLOQUIN	AP-HP Tenon – Filière maïeutique
Mme Mehrnoosh YAZDANBAKSH	Sorbonne Université – Filière maïeutique
M. Nicolas WEISS	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Makoto MIYARA	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Benjamin ROHAUT	Sorbonne Université – faculté de santé
M. Philippe MAKSUD	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Florence NGUYEN KHAC	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Filomena CONTI	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Marika RUDLER	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Laurence MORAND-JOUBERT	Sorbonne Université – faculté de santé
Mme Valérie BELLO	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie

Mme Soria DRAHY	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Joan TORDJMAN	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
Mme Astrid WALRANT	Sorbonne Université – faculté des sciences et ingénierie
M. Sabine BERGER	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Marie-Céline DANIEL	Sorbonne Université – faculté des lettres
Mme Séverine GREGORCZYK	Sorbonne Université – faculté des lettres
M. Emilie SERIS	Sorbonne Université – faculté des lettres
M. Guillaume GIRARD	Personnalité extérieure
Mme Judith COHEN-BITTAN	Personnalité extérieure
Mme Marie ANTIGNAC	Personnalité extérieure
M. Julien MAYAUX	Personnalité extérieure

Article 2 : Les sous-jurys sont organisés comme suit :

- Analyse et raisonnement devant un ensemble de données (ARED)

Sous-jury 1	Sous-jury 2	Sous-jury 3	Sous-jury 4
Nicolas WEISS	Makoto MIYARA	Benjamin ROHAUT	Philippe MAKSUD
Florence NGUYEN-KHAC	Filomena CONTI	Marika RUDLER	Laurence MORAND-JOUBERT
Guillaume GIRARD	Judith COHEN-BITTAN	Marie ANTIGNAC	Julien MAYAUX
Valérie BELLO	Sonia DRAHY	Joan TORDJMAN	Astrid WALRANT
Sabine BERGER	Marie-Céline DANIEL	Séverine GREGORCZYK	Emilie SERIS

- Présentation du projet professionnel (PPP)

Sous-jury 1	Sous-jury 2	Sous-jury 3	Sous-jury 4
Philippe COUVERT	David HAJAGE	Yann NGUYEN	Guillaume VOIRIOT
Renata KOZYRAKI	François PHILIPPE	Ariane BERDAL	Fleur BERES
Nathalie CHAPUT-GRAS	Olivier PROVOT	Mariana VARNA-PANNEREC	Najet CHAREF
Myriam FLEURY	Michèle RIVIERE	Mehrnoosh YAZDANBAKHS	Laurence PLOQUIN

Article 3 : Les sous-jurys se réunissent à la demande de la présidente du jury du PASS.

Article 4 : Le directeur général de la faculté de santé Sorbonne Université est chargé de l'exécution et de la publication du présent arrêté.

Fait à Paris, le 4 mars 2024

Pour la Présidente et par délégation

Doyen de la faculté de Santé
Sorbonne Université



Pr Bruno RIOU